

COMPTE RENDU
PAR LE
CONSEIL D'ÉTAT
DU
CANTON DE VAUD
SUR
L'ADMINISTRATION PENDANT L'ANNÉE 1856.

Le conseil d'état satisfaisant à l'article 50 de la constitution, a l'honneur de soumettre au grand conseil le compte rendu de l'administration pour l'année 1856.

TROISIÈME PARTIE.

INSTRUCTION SUPÉRIEURE.

ACADÉMIE.

PREMIÈRE PARTIE.*Personnel enseignant.*

A la rentrée après les vacances, le 20 octobre 1856, le personnel du corps enseignant avait subi quelques modifications dans le courant de l'année, dès le 4^{er} janvier.

1^o M. le professeur Duperrex avait été appelé par le conseil d'état, le 8 mai 1856, aux fonctions de professeur ordinaire dans la chaire d'histoire qu'il desservait déjà au titre extraordinaire depuis plusieurs années

2^o M. Charles Dufour, professeur extraordinaire de mathématiques dans la section scientifique de la faculté des lettres et sciences, ayant donné sa démission, l'autorité supérieure avait nommé à sa place, dans le courant du mois de juin, à titre de professeur extraordinaire, M. Jules Marguet, instituteur au collège cantonal.

3^o M. Eugène Renovier et M. Pascal Duprat avaient été appelés par le conseil d'état, l'un et l'autre en qualité de professeurs extraordinaires, à enseigner, le premier, la zoologie dans la faculté des lettres et des sciences, le second l'économie politique dans la faculté de droit.

4° M. le professeur extraordinaire Xavier Gottofrey, qui avait donné, pendant l'année académique 1855-1856, un cours sur le droit pénal et la procédure pénale dans la faculté de droit, ayant accompli la mission provisoire dont il avait été chargé, avait cessé d'appartenir à l'académie.

Ce personnel se trouvait donc arrêté comme suit :

I.

Faculté des lettres et des sciences.

Langue et littér. latine, MM. Hisely, professeur ordinaire.	
Langue et littérature grecque Wiener,	»
Langue et littér. allemande, Nessler,	»
Langue et littér. française, Rambert,	»
Langue hébraïque, Dufournet,	»
Histoire, Duperrex,	»
Mathématiques, 1 ^{re} chaire, Gay,	»
Mathématiques, 2 ^{me} chaire, Marguet, prof. extraordin.	
Chimie, Bischoff, profess. ordinaire.	
Physique et mécanique, Dufour,	»
Zoologie, Renevier, prof. extraordin.	
Philosophie, Raoux, profess. ordinaire.	

II.

Faculté de théologie.

Théologie exégétique, MM. Dufournet, prof. ordinaire.	
» historique et systé-	
matique, Piguet,	»
» pratique, Vullieumier,	»

III.

Faculté de droit.

Droit civil, droit public vaudois, droit international, encyclop. du droit, MM. Rogivue, profess. ordinaire.
 Philosophie du droit. histoire du droit, Hornung, »
 Economie politique, Duprat, profess. extraordin.

Elèves.

Les élèves inscrits au 31 décembre 1856 et portés au catalogue, tant étudiants réguliers qu'externes immatriculés, presentaient l'effectif suivant.

I.

Faculté des lettres et des sciences.

A. Section des lettres

Etudiants	30
Vaudois	28
Suisses non Vaudois, 2 Genevois	2

B. Section des sciences.

Etudiants	9
Vaudois	7
Etrangers à la Suisse, 2 Moldaves	2
Externes appartenant aux deux sections	49
Vaudois	26
Suisses non Vaudois, 5 Zuricois, 3 Bâlois, 3 Bernois, 1 Genevois, 1 Saint-Gallois, 1 Neuchâtelois	14

Etrangers à la Suisse, 6 Anglais, 1 Alle- mand, 1 Autrichien, 1 Hollandais . . .	9
Récapitulation des élèves de la faculté	88

II.

Faculte de théologie.

Etudiants. Deux sont au bénéfice de congés	20
Vaudois	19
Suisses non Vaudois, 1 Bernois	1
Externes	4
Vaudois	3
Etrangers, 1 Hollandais	1
Récapitulation des élèves de la faculté	24

III

Faculté de droit.

Etudiants, dont trois sont au bénéfice de congés	8
Vaudois	6
Suisses d'autres cantons, 1 Bernois	1
Etrangers à la Suisse, 1 Français	1
Externes	12
Vaudois	12
Récapitulation des élèves de la faculté	20

Sommaire des élèves de l'académie, année 1856-1857.

Etudiants.

Faculté des lettres	30
id. des sciences	2
id. de théologie	20
id. de droit	8
Total,	67

Externes.

Faculté des lettres	49
id. de théologie	4
id. de droit	12
	<hr/>
Total,	65

En 1855-1856, les élèves étaient répartis de la manière suivante :

Etudiants.

Faculté des lettres	36
id. des sciences	7
id. de théologie	21
id. de droit	7
	<hr/>
Total,	71

Externes.

Faculté des lettres	53
id. de théologie	3
id. de droit	16
	<hr/>
Total,	72

SECONDE PARTIE.*Etudes et administration.*§ 1^{er}.*Examens.*

Les examens promoteurs, tant les examens ordinaires passés au mois de juillet 1856, que les examens complémentaires passés, à la rentrée, en octobre 1856, ont

donné les résultats suivants, pour les étudiants et pour les externes :

		total des examens subis	admis simplement	admis avec satisfaction	admis avec complète satisfaction	non admis	total des examens admis
Faculté des lettres et des sciences 57 élèves examinés : 1 ^{re} volée 15 ; 2 ^{me} volée 10 ; 3 ^{me} vol. 28 ; section scientifique 6.	1 ^{re} volée	96	72	15	5	4	92
	2 ^{me} vol.	73	65	5	"	5	68
	3 ^{me} vol.	196	125	41	6	24	172
Faculté de théologie 17 élèves examinés	section scientifique.	56	29	15	6	6	50
Faculté de droit 7 élèves examinés		140	115	15	1	11	129
		55	22	6	5	2	55
		596	426	93	25	52	574

§ 2.

Prix accordés.

A la suite des examens passés dans le mois de juillet et qui figurent dans le tableau précédent, l'académie a décidé d'appliquer les intérêts de la fondation Gay à la formation de cinq prix, qu'elle a décernés à cinq étudiants dont tous les examens avaient été admis et qui avaient en outre obtenu le plus d'admission avec complète satisfaction et avec satisfaction. Ces étudiants sont les suivants :

Ruchonnet, Louis, étudiant en droit	20 fr.
Dupertuis, Henri, étudiant en théologie	45 »
Adamina, Jean, étudiant dans la faculté des lettres et sciences	45 »
Secretan, Eugène, étudiant dans la faculté des lettres et sciences	45 »
Lude, Alexis, étudiant dans la faculté des lettres et sciences	45 »
Total,	80 fr.

L'académie a décidé, de plus, de parfaire de sa caisse les prix susmentionnés pour le cas où les intérêts de la fondation Gay ne pourraient y suffire.

§ 3.

Diplômes conférés.

L'académie a conféré, à la suite des examens passés en 1856, un diplôme de licencié en droit à M. Louis Ruchonnet, et six diplômes de licencié en théologie à MM. Marc Besançon, Paul Vionnet, Jean Blanc, Henri Dupertuis, Sylvius Guignard et Charles Soutter. MM. Ruchonnet et Vionnet ont seuls demandé la délivrance de leurs diplômes.

§ 4.

Concours.

Dans le courant du mois de janvier 1856, l'académie, autorisée à cet effet par le conseil de l'instruction publique,

a ouvert des concours académiques et en a publié le programme, conformément au règlement sur la matière.

Les examens sur les concours ont eu lieu dès le 25 au 29 novembre 1856 inclusivement.

L'académie, après avoir pris connaissance des rapports des jurys chargés de la direction des épreuves et de leur appréciation, a décerné aux concurrents, qui étaient au nombre de quatre pour quatre concours, les prix et accessits mérités par chacun d'eux respectivement. La somme des prix et des accessits s'est élevée à 195 fr.

Les noms des lauréats ont été proclamés en séance publique de l'académie, en présence du conseil de l'instruction publique, le 23 décembre 1856, après lecture des rapports des jurys d'examen.

§ 5.

Prix de lecture sacrée.

Ensuite du rapport de la commission chargée de l'examen des aspirants au prix de lecture sacrée institué par feu M. le professeur Levade, l'académie n'a pu décerner la totalité du prix à aucun des aspirants; mais elle a accordé à M. Sylvius Gignard, étudiant en théologie, un prix de 30 fr.; à M. Edouard Simond, étudiant en théologie, un accessit de 15 fr., et à M. Antoine Vodoz, externe en théologie, aussi un accessit de 10 fr.

§ 6.

Installation d'un professeur ordinaire.

M. Jules Duperrex ayant été appelé par vocation à la chaire d'histoire dans la faculté des lettres et des sciences,

en qualité de professeur ordinaire, il a été procédé à son installation le 7 novembre 1856, en séance publique de l'académie, par M. le président du conseil de l'instruction publique.

§ 7.

Examens d'admission dans la section scientifique de la faculté des lettres et des sciences.

Les examens d'admission dans la section scientifique de la faculté des lettres et des sciences ont eu lieu dans la forme réglementaire, aussitôt après la rentrée du 20 octobre 1856. Trois candidats seulement s'étaient fait inscrire. Leurs examens ayant été jugés admissibles, ils ont été immatriculés en qualité d'étudiants réguliers dans la deuxième division de la section des sciences de la faculté des lettres et des sciences.

§ 8.

Gage Paris.

Le gage Paris étant devenu vacant par suite de la consécration au saint ministère de l'étudiant en théologie qui en avait la jouissance, l'académie a décidé de mettre ce gage au concours.

§ 9.

Etablissements attachés à l'académie.

Une commission, constituée conformément à l'art. 268 du règlement pour l'académie, a procédé à l'inspection

des établissements attachés à l'académie, suivant la forme prescrite dans la disposition réglementaire susmentionnée.

Il résulte des rapports de cette commission, qui ont été soumis à l'académie et approuvés par elle, que le *cabinet d'astronomie*, le *cabinet de physique*, et le *cabinet et le laboratoire de chimie*, continuent de présenter l'état de conservation et l'ordre le plus satisfaisant.

§ 10.

Résumé.

Si l'on compare les renseignements fournis par le rapport de l'année académique précédente avec les données qui ressortent du rapport actuel, l'on doit reconnaître que si l'établissement académique est dans un état de progrès et de prospérité à divers égards, sous d'autres points de vue il paraît être, sinon en souffrance, du moins dans un état de stagnation et d'assoupissement fâcheux, quelles qu'en soient d'ailleurs les causes.

Le nombre des élèves a quelque peu diminué. De 142, l'année précédente, il n'est plus aujourd'hui que de 131. La diminution porte surtout sur la catégorie des externes appartenant à d'autres cantons de la Suisse que le canton de Vaud, et peut s'appliquer en partie par le développement du polytechnicum fédéral.

Quant au nombre des cours, il est resté à peu près le même; l'enseignement s'est complété, dans la faculté des lettres et des sciences, par un cours sur la *zoologie*, et dans la faculté de droit, par un cours d'*économie politique*.

L'établissement de la section scientifique, dans la faculté des lettres et des sciences, continue de se présenter

comme une heureuse création, et l'on a lieu d'espérer que chaque année l'on verra s'accroître le nombre des élèves de cette section.

L'institution du concours, l'académie se voit dans l'obligation de le déclarer avec regret, n'a pas été utilisée cette année comme l'on aurait eu le droit de s'y attendre. Les élèves de l'académie ne paraissent pas l'apprécier à toute sa valeur et se faire une idée exacte de toute l'importance de ce moyen d'acquérir des connaissances spéciales et de développer, dans des buts variés, leurs aptitudes personnelles.

La fréquentation des cours et la discipline sont généralement satisfaisants.

Les examens de 1856 ont été meilleurs que ceux de l'année précédente. Les chiffres de 1855 étaient, avec un personnel de 134 élèves, 403 examens admis simplement, 71 admis avec satisfaction, et 16 avec complète satisfaction.

En 1856, avec 142 élèves, 596 examens ont été subis; 544 ont été admis, sur lesquels 426 simplement. 95 avec satisfaction, et 23 avec complète satisfaction. Ce résultat, supérieur au précédent, a une valeur réelle, toutes choses égales d'ailleurs.

Enfin, pour terminer ce compte-rendu sur l'académie, on ajoutera que le conseil de l'instruction publique a élaboré, sur l'*institution des grades académiques*, un règlement qui est maintenant soumis à l'examen et à l'approbation du conseil d'état.

Le conseil de l'instruction publique s'est également occupé de modifications à apporter dans les examens promoteurs, afin d'en simplifier la forme et d'arriver, si possible, à une appréciation plus juste et plus équitable à la fois du résultat général.

De nouvelles salles d'auditoires sont devenues nécessaires par la création de la section scientifique dans la faculté des lettres et sciences et par l'installation de deux nouveaux professeurs ; cette question est aussi à l'étude, et il est à espérer qu'elle recevra bientôt une solution satisfaisante.

AUTRES ÉTABLISSEMENTS ATTACHÉS A L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Observatoire météorologique.

L'expérience n'a malheureusement pas confirmé les bons résultats qu'on attendait de cet établissement. La personne qui avait été chargée de le diriger s'en trouvait à une trop grande distance pour pouvoir lui consacrer tous ses soins, et les observations, bien que faites avec régularité, se trouvaient avoir peu de valeur au point de vue de la science. Pour que cette institution réponde à son but, il faudrait lui faire subir une complète réorganisation.

Ecole de dessin.

Cet établissement s'est senti un peu, sous le rapport de la discipline, de la suppression d'une partie de son local. Il a été établi un nouveau mode de contrôle des modèles, qui permet de faire remplacer ceux qui ont été perdus ou gâtés par les élèves. Il y aurait lieu à faire l'acquisition de nouveaux modèles, les anciens étant tout à fait insuffisants.

Ecoles d'escrime et d'équitation.

Plusieurs élèves de l'académie et quelques-uns du col-

lège cantonal continuent à profiter du bénéfice accordé par l'état à ceux d'entre eux qui se livrent à ces exercices.

Ecole de gymnastique.

Cet établissement suit son cours accoutumé. Le local présente plus d'un inconvénient dans la saison d'hiver. On s'occupe des moyens d'en établir un autre.

MUSÉES CANTONAUX ET BIBLIOTHÈQUE CANTONALE.

La commission des musées et de la bibliothèque n'avait été chargée, jusqu'à l'année 1856, que d'une partie des fonctions qui lui sont attribuées par le décret du grand conseil du 1^{er} décembre 1848. Le conseil d'état vit des avantages, au moment de l'entrée en fonctions de cette commission, à laisser administrer la bibliothèque au conseil de l'instruction publique, qui en était déjà chargé provisoirement, jusqu'à l'achèvement du catalogue dont il avait commencé la publication. Ce catalogue terminé, il n'y avait plus de raisons pour suspendre en partie l'exécution du décret de 1848; aussi la bibliothèque cantonale fut-elle remise à la commission qu'il institua le 30 avril 1856. A cette occasion, et dans l'intérêt de l'administration des musées et de la bibliothèque, le conseil d'état nomma deux nouveaux membres à la commission des musées : M. le D^r De la Harpe et M. le professeur Wiener.

Bibliothèque cantonale.

Le catalogue est maintenant achevé et on a lieu de croire qu'il sera apprécié des personnes qui font usage de la bibliothèque.

La publication du catalogue d'une bibliothèque de l'importance de celle de Lausanne n'est pas une chose aussi facile qu'on se le figure ordinairement ; la classification des livres présente surtout de très-grandes difficultés, aussi a-t-elle toujours été regardée comme une œuvre littéraire dont l'honneur revient entièrement à l'auteur. C'est pour payer ce tribut qu'on doit des éloges particuliers à M. le professeur Wiener, qui a fait ce travail, sans oublier les personnes qui ont généreusement donné leur concours au conseil de l'instruction publique dans cette occasion.

Le dépouillement du registre donne comme mouvement des livres pendant l'année 1856 les nombres suivants :

4978 volumes sont sortis de la bibliothèque ;

10000 volumes environ ont été consultés dans la salle de lecture.

Ces nombres sont supérieurs à ceux de l'année dernière ; quant à celui des abonnés, il est resté le même : 39.

Les achats n'ont pas pu être aussi nombreux cette année qu'on l'eût désiré, à cause des frais occasionnés par l'impression du catalogue. On signalera cependant une acquisition importante, celle de la bibliothèque de M. Druey, dont un grand nombre d'ouvrages viendront combler les lacunes provenant de la suspension des achats pendant tout le temps qu'a duré la confection du catalogue.

La chancellerie a fait parvenir un certain nombre de publications sorties des presses vaudoises et dont un exemplaire doit, conformément à la loi du 26 décembre 1832, être déposé à la chancellerie par les imprimeurs.

La révision réglementaire de la bibliothèque a été faite le 14 octobre. Toutes les parties de l'établissement ont été trouvées en bon ordre.

Les dons faits à la bibliothèque, en 1836, sont les suivants :

Par M. *F. Burnier*, à Morges :

Catalogue du Musée de l'artillerie, à Paris; des Thermes, du Conservatoire des arts et métiers, du Musée de Versailles, et de l'exposition de Paris en 1853; 5 brochures.

Par M. *R. Blanchet* :

Notice sur Maurice Gleyre; 1 brochure.

Par M. le professeur *Pidou* :

Le *Pays*, journal, années 1853, 1854 et 1855; —
le *Courrier suisse*, journal, année 1852.

Par la *Société d'histoire du canton de Fribourg* :

Archives et mémoires de la dite société; 5^e cahier.

Par le *Gouvernement de Fribourg* :

Striensky, carte du canton de Fribourg.

Par le *Conseil de l'instruction publique du canton de Vaud* :

Cinq cartes de la Suisse et du canton de Vaud.

Par M. *Matthey*, antiquaire, à Lausanne :

Récit de la conduite du régiment des gardes suisses,
le 10 août 1792, par le colonel Pfyffer.

Par MM. *Corbaz et Rouiller* :

Le *Nouvelliste vandois*, année 1855.

Par M. le ministre *L. Berger* :

Sa brochure sur le paupérisme.

Par la *Chancellerie de Genève*

Bulletin des lois du canton de Genève, vol. 41, année 1855.

Par M. le Dr *J. De la Harpe* :

Avis aux pères et aux mères sur la santé de leurs enfants; 1 brochure. — Bidant de Villoés, Essai sur la digitale pourprée; 1 vol. — A. de Haller, Mouvement du sang; 1 volume.

Par la *Compagnie de l'Ouest* :

Assemblée générale des actionnaires à Morges, le 27 octobre 1856.

Par MM. *Larpin et Cœndoz* :

Hugo, Châtiments. — Cottier, Médecine vétérinaire des bêtes à cornes. — Cœur-de-Roy, Jours d'exil.

— *Royal Society of London*.

Proceeding; vol. 8. — The Royal Society, 30 nov. 1855.

Par M. *Georges Brudel*.

Mémoires de la Société d'histoire de la Suisse romande, tome 13, première partie.

Par M. *C. de Steiger*, bibliothécaire, à Berne :

Drittes Supplement zum Catalog der Stadt-Bibliothek in Bern.

Les comptes de la bibliothèque pour l'année 1856 donnent le résultat suivant :

Recette :

Bons émis du département de l'intérieur fr. 6794 44

Dépense .

Frais ordinaires d'adm-		
nistration	fr.	584 86
Frais extraordinaires	»	3947 50
Achat de livres	»	1247 35
Abonnementaux journaux	»	1014 70
		<hr/>
Balance ,	»	6794 44

Collection de minéralogie et de paléontologie.

Conservateur : M. LARDY.

Ces collections se sont surtout enrichies par des dons ; les achats, peu nombreux, se sont bornés à quelques fossiles appartenant à un nouveau gisement découvert dans la vallée de Dorbon, en Valais.

M. *Ruttmayer*, professeur d'anatomie comparée à l'université de Bâle, a fait don au musée d'une série nombreuse de fossiles marins de l'époque *pleistocène*, recueillis dans les environs de Palerme. Ce généreux don a été d'autant plus apprécié qu'il comble en partie une lacune que présentaient nos collections paléontologiques.

MM. *Ch. Gaudin* et *Phil. De la Harpe* ont recueilli cette année encore, pour le musée, un grand nombre de végétaux fossiles de notre molasse et des ossements du terrain *sudérolitique* du Mauremont.

Le préparateur du musée, M. *Bastian*, a donné deux empreintes de palmier, trouvées dans la molasse, à *Ro-véréaz*. Ces feuilles appartiennent à une espèce nouvelle.

Collections de conchyologie.

Conservateur : M. LARDY.

La belle collection de M. *de Charpentier*, placée provi-

soirement dans un petit cabinet du musée, a été l'objet d'un travail important, fait par M. Habermehl, destiné à empêcher toute disparition des coquilles et tout déplacement. Le catalogue de cette collection est maintenant prêt à être imprimé.

Collections de zoologie.

Conservateurs : MM. CHAVANNES et DÉPIERRE, docteurs.

Le catalogue de la collection d'ornithologie a été terminé cette année par les soins de M. Dépierre, aidé du préparateur.

Les dons reçus pour cette collection sont :

Un hultrier adulte, de M. *Aug. Chavannes*;

Un perroquet à tête rouge, de M. *Lacaze*;

Un harle huppé, de M. *Bastian*, préparateur;

Un grand pic noir, du même;

Un corbeau freux, du même;

Un beau squelette de gypaète barbu, du même.

Cette dernière pièce est surtout précieuse, en raison des difficultés qu'on a de se la procurer.

On a fait avec le musée de Genève l'échange d'un bouquetin contre 50 poissons très-bien préparés.

Collections de botanique.

Conservateur : M. BLANCHET.

L'herbier de M. *de Charpentier* a été placé, sur des tablettes, dans le même cabinet que la collection de coquilles. Il pourra ainsi être consulté par le public. Ces

arrangement n'est que provisoire ; il a été fait pour satisfaire le désir de pouvoir l'étudier, manifesté par plusieurs personnes.

Collections d'antiquités.

Conservateur : M. TROYON.

⊙

Nous avons la satisfaction d'annoncer que cette collection s'est enrichie par un grand nombre de dons témoignant de l'intérêt que le public donne aux collections cantonales.

Nous n'avons d'autre découverte importante à signaler que celle d'une mosaïque à Baugy, près Vevey. Les beaux fragments que MM. Troyon et Doret ont réussi à enlever sont entre les mains de ce dernier, qui s'est chargé de les réparer gratuitement.

Les achats faits pour ces collections sont les suivants :

- Une pointe de javelot en silex ,
- Treize pointes de flèches en silex ;
- Un fragment de serpentine ;

Trouvés sur les bords de l'Ohio, et achetés de *Jean-Louis Demenjoz*, de Pully.

Voici l'indication des dons faits en 1856 .

- Deux rondelles en fer ;
- Deux clefs de serrure ;
- Un gond en fer ;
- Un fragment de fer ,

Trouvés dans les ruines du château de Mont-sur-Rolle ; don de M. *Isaac Gallay*, ancien syndic de Mont.

- Une pointe en silex des Indiens de l'Amérique du Nord ;
- Don de M. *B. R^t*.

Stelle en bois avec hieroglyphes .

Suaire ou linge de momie ;
 Deux canopes ;
 Trouvés dans un tombeau à Thèbes, en Egypte ; don
 de M. *Jean Baud*.

Trois meules de moulin romains, trouvées à Peney-le-
 Jorat ;
 Don de M. *Delessert*, négociant.

Un crochet en fer damasquiné, trouvé en creusant au
 nord de la cathédrale.

Fragment d'inscription romaine, trouvé dans le mur
 de la terrasse de la maison Curtat, à Lausanne ;
 Don de M. le pasteur *Louis Curtat*.

Celt en bronze trouvé dans le ruisseau de Chaudelard,
 vis-à-vis de Montblesson ;
 Don de M. *Chaudet*, commissaire-arpenteur.

Un fac-simile en gypse de la main votive d'Avenches ;
 Don de M. le professeur *Gay*.

Fac-simile du cimier du casque gaulois trouvé sur le
 champ de bataille de la Tiesenau, près Berne ;

Fac-simile d'une hache en pierre trouvée à Grandson ;
 Fac-simile de l'extrémité d'un pieu en sapin faisant
 partie des pilotis des habitations lacustres du Mooserdorfen ;

Don de M. *Frédéric Troyon*.

Collections de monnaies.

Conservateur : M. BLANCHET.

Cette collection renfermait un certain nombre de monnaies et médailles orientales en or, argent et cuivre. M. Soret, de Genève, a bien voulu se charger de les dé-

terminer, de les classer et d'en faire un catalogue descriptif.

M. Soret ne s'est pas borné à mettre à notre disposition son talent et son temps, mais il a encore fait don au musée d'un certain nombre de pièces nouvelles.

Musée d'Avenches.

En exécution de conditions renfermées dans le testament de feu M. d'Oleyres, ancien conservateur de ce musée, à l'occasion du legs qu'il a fait à cet établissement, on a fait réparer l'ancienne tour romaine.

Le concierge, M. Renaud, a mis le plus grand zèle à recueillir toutes les antiquités trouvées sur le sol de cette ancienne cité romaine.

Musée Arlaud.

La marche du développement du musée de peinture et des arts a continué, durant l'année 1856, à présenter des résultats encourageants pour l'avenir.

Une question qui préoccupait depuis longtemps l'administration de cet établissement, était celle du transfert de la collection des plâtres dans un autre local de l'édifice, qui permit l'usage d'une seconde salle destinée aux tableaux trop accumulés dans le salon qui leur avait été primitivement réservé.

On craignait certaines difficultés d'exécution et des dépenses assez considérables, qui, heureusement, ne se sont pas rencontrées, et l'on est enfin parvenu à réaliser l'arrangement dont on n'a qu'à se féliciter.

Dans ce but, la commission a demandé de pouvoir dis-

poser de l'une des salles d'étude située au rez-de-chaussée du bâtiment, destinée dans l'origine aux élèves du sexe, mais dont l'emploi ne s'est pas soutenu dans ce sens, par le fait assez naturel de l'établissement successif d'ateliers privés, où l'on trouve diverses conditions préférables. La translation des statues dans ce local s'est opérée sans accidents; et, au moyen de certains artifices pour la distribution de la lumière, on a disposé une galerie peu nombreuse, il est vrai, mais intéressante, de manière à faciliter l'étude et à plaire à l'amateur.

Cette mesure, déterminée sans doute par la nécessité de recevoir convenablement l'exposition fédérale de peinture que Lausanne devait posséder cette année pour la première fois, a singulièrement aidé à ce nouveau moyen de développement artistique; quoique, par le fait même de la richesse de cette exposition, on n'ait pas eu toute la faculté d'expansion désirable. Au reste, on reviendra sur la question assez difficile de l'hospitalité à réserver, pour la suite, aux expositions de ce genre.

Immédiatement après la fin de l'exposition, la commission s'est occupée du but principal du déménagement de la collection des statues, en disposant une seconde galerie de tableaux extraite de la salle primitive, et on a ainsi obtenu un résultat satisfaisant. L'encombrement qui avait privé le public de l'appréciation de toiles de mérite placées ou trop haut ou sous des jours défavorables, a disparu. De plus, on s'est procuré plus de place et des jours mieux disposés pour l'amateur qui désire travailler dans nos galeries.

L'exposition fédérale a fourni l'occasion d'une acquisition bien venue du public : celle du beau tableau d'Edouard Girardet, représentant le *Retour de la montagne*.

Reprenant la question des expositions de peinture qui

jusqu'ici furent accueillies dans le bâtiment du musée Arlaud, la commission a reconnu qu'il serait à propos d'aviser aux moyens de les recevoir dans quelque autre local, et cela par les motifs suivants :

1° Les dégâts inévitables dont le bâtiment souffre à chacune des expositions, dégâts qui nécessitent toujours des frais assez considérables de réparations ;

2° L'ébranlement très-marqué qu'éprouvent les planchers qu'il faut soutenir par des accotements portant à leur tour sur les plafonds des salles d'écoles primaires ;

3° Les inconvénients qui résultent pour les tableaux de nos galeries actuelles, lorsqu'il faut les déplacer et les transporter dans le bas de l'édifice pour les remonter ensuite.

Par ces considérations, la commission pense que, pour l'avenir, il y aurait convenance à recevoir les expositions de peinture dans quelque local plus commode et qui procure moins d'embarras.

Cette question pourra être ultérieurement examinée.
